

LEGENDE

Fond de plan

- Limite de commune
- Limite de la zone inondable

Zones urbanisées Dominante habitat

- Secteur urbain dense
- Habitat diffus

Zones urbanisées Dominante économie et équipements

- ▨ Zone d'activités économiques
- ▨ Zone d'activités sportives et de loisirs
- ▨ Zone d'hôtellerie de plein air
- ▨ Etablissement public
- Siège d'exploitation ou bâtiment agricole
- Enjeux d'aménagement futur ou secteurs de projet
- ◆ Aire d'accueil des gens du voyage
- ★ Etablissement recevant du public

Ouvrages techniques

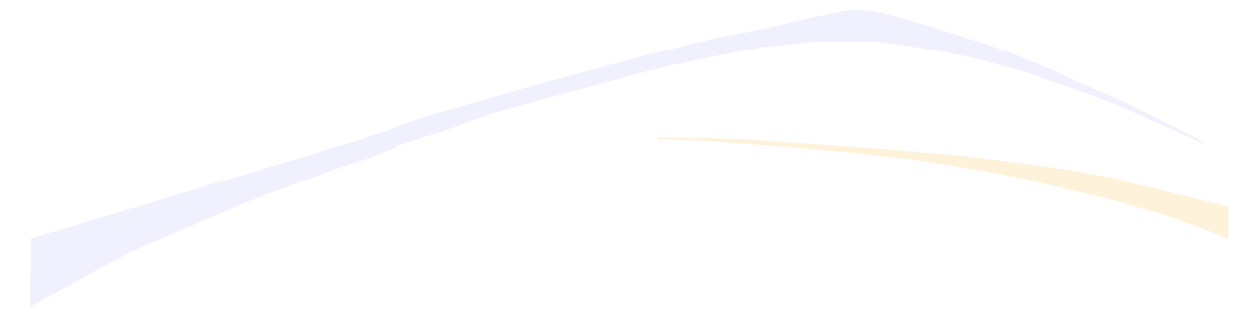
- Voie principale inondable
- ▲ Poste de relevage des eaux usées et des eaux pluviales
- ▲ Poste transformateur électrique
- STEP
- ▲ Centre d'élimination des déchets
- Château d'eau




**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES DE LA CHARENTE
SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT ET RISQUES**



Révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de la Charente à l'aval de l'Agglomération d'Angoulême

Secteur de Linars à Bassac

Carte des enjeux

Commune de Roulet-Saint-Estèphe

Carte E5

Echelle: 1/ 5000

PPRN approuvé par arrêté préfectoral le : 29 mai 2024

Mai 2019

Affaire n° 4352124


ARTELIA

Agence de Bordeaux

Parc Sextant - Avenue des Satellites - CS 70048- 33187 Le Haillan Cedex - Tél : 05 56 13 85 82

